

Rennes, le 24 avril 2020

Proviseur

Le Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et responsables légaux

Mesdames et Messieurs les élèves et étudiants

Téléphone
02.99.51.49.64

Télécopie
02.99.41.89.54

14, Chemin de Ronde
BP 80417
35204 Rennes Cedex 2

Mél.
ce.0351907h@
ac-rennes.fr

Objet : Dispositions relatives au coronavirus COVID-19
Point n°14

- Une rentrée à distance le lundi 27 avril
- Un retour au lycée

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des informations ci-dessous.

• **Une rentrée à distance, le lundi 27 avril**

Le lundi 27 avril reste le jour d'une rentrée à distance, après une période de vacances faite de repos et de détente, de loisirs, je le souhaite pour chacun d'entre vous.

Vous retrouverez ainsi vos professeurs et les modalités de travail, éprouvées maintenant depuis le 16 mars.

Je tire des premières semaines un bilan positif, compte-tenu des circonstances soudaines et très particulières qui se sont imposées à nous. Et je me réjouis du travail important que vous avez fourni, en appui sur l'implication très forte des équipes du lycée, des professeurs, des CPE et des ASEN, des services administratifs et logistiques.

J'en appelle à nouveau à votre engagement dans cette scolarité qui, pour être tout à fait inédite, garde cependant ses grands objectifs d'acquisition de connaissances et de compétences, d'orientation et d'examens, tels que je les abordais dans mes points précédents.

• **Un retour au lycée**

Le retour au lycée approche. Il reste à préciser dans son calendrier : si l'école, au sens large, doit commencer à reprendre le 11 mai, le retour au lycée débutera quant à lui le 18 mai.

Il reste à organiser sur le plan sanitaire, et c'est la priorité.

Il reste à organiser sur le plan du fonctionnement général de l'établissement (horaires, espaces de travail, circulations dans le lycée, restauration le cas échéant ...) et sur le plan pédagogique (emploi du temps, nombre d'élèves accueillis par classes et nombre de classes accueillies, alternance des activités en présence et des activités à distance ...).

Cet ensemble s'inscrira dans le cadre national qui nous sera communiqué par Monsieur le Premier Ministre et par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, au cours de la semaine prochaine.

Je vous en tiendrai informés.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous, lundi, et je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de ma meilleure considération.

